

Consultation des personnels sur le socle commun et les programmes de maternelle :

Organisation de la consultation :

Le fruit de la consultation « maternelle » sera élaboré en équipes d'école et donnera lieu à une synthèse départementale transmise au ministère. Les réponses sur le socle se feront quant à elles « en ligne », de façon individuelle, sur un espace dédié ouvert sur le site du ministère du 21 septembre au 21 octobre.

D'ores et déjà, le SNUipp-FSU met à la disposition des enseignants sur son site les textes soumis à cette consultation (*le projet de texte sur les programmes de maternelle, le projet de programme et recommandations pour la maternelle, le projet de texte sur le socle commun*).

Fin septembre, un numéro spécial de la revue Fenêtres sur cours sera adressé aux équipes d'écoles pour leur proposer une première analyse de ces projets de textes afin d'alimenter leur réflexion.

De plus, ce moment de réflexion pédagogique ne peut pas être mené au pas de charge. La demi-journée banalisée devrait être un temps de discussion et d'appropriation des textes. **Le SNUipp-FSU s'est adressé à la ministre en ce sens, lui demandant que l'élaboration des réponses se déroule dans un second temps, en prenant par exemple trois autres heures sur celles dédiées à la formation à distance M@gistère.**

Les personnels ne sont que trop habitués à des simulacres de consultation sur ces questions conduisant à des décisions et des orientations bien éloignées de leurs attentes....

Guéret, le 15 septembre 2014

à

Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Le Ministre s'est engagé à consulter les personnels dans le cadre de demi-journées libérées sur le temps devant élèves concernant :

- Le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- Le projet de programmes pour l'école maternelle ;
- Le projet de programmes d'enseignement moral et civique.

Nous vous demandons donc par la présente de bien vouloir nous communiquer les dates retenues concernant ces consultations qui doivent être programmées pour septembre-octobre 2014. En effet, à ce jour, aucune de ces dates n'a été communiquée alors que bon nombre d'administrations départementales ont déjà informé les personnels. Il nous semble indispensable que les équipes enseignantes soient mises au courant le plus rapidement possible, afin de pouvoir s'organiser au mieux et d'en informer au plus vite les usagers que sont les parents.

Certain de notre volonté commune de faire avancer le Service Public et Laïc d'Éducation Nationale dans l'intérêt des élèves qu'il accueille et de ses agents, je vous prie de recevoir, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes salutations sincères.

Le Secrétaire départemental

Fabrice COUÉGNAS

le vendredi 19 septembre 2014

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Dans un message du jeudi 18 septembre 2014, vous informez les personnels des modalités retenues dans le département pour la consultation sur le projet de programmes de l'école maternelle et le projet de texte sur le socle commun. Nous regrettons le peu de temps laissé aux équipes pour se saisir de ces questions denses qui nécessitent, pour une réflexion de qualité, un temps d'appropriation des textes proposés et de réflexion bien supérieur aux 3 heures proposées.

Par ailleurs, vous concluez votre courrier aux directrices et directeurs d'école par la formule : « *Afin de permettre aux familles de s'organiser, vous les informerez de cette échéance dans les meilleurs délais* ». Il nous semblerait opportun de votre part d'informer vous-même les parents en mettant à disposition des équipes un courrier aux parents. Ceci nous semble d'autant plus nécessaire que les équipes ne sont pas nécessairement au courant des informations que vous avez envoyées aux maires et présidents d'EPCI.

Nous vous demandons donc de proposer au plus vite un courrier de ce type aux personnels.

Le Secrétaire départemental

Fabrice COUÉGNAS